



# Conseil d'établissement 2023-2024

École secondaire La Frontalière

## Rapport annuel

### Membres du conseil d'établissement

- Naïma-Sahar Sabri-Gagnon
- Béatrice Poulin
- François Lessard
- Hélène Gagnon
- Karo Madore
- Pierre-Luc Lussier
- Lisa Veilleux
- Claudia Marchand
- Kassandra Côté Charest
- Nadia Gagnon
- Sylvain Véronneau

Kassandra Côté Charest,  
secrétaire

**Directions :**  
Yannick Roberge,  
Directeur

Catherine Boivin  
Directrice adjointe

Geneviève Crête,  
Directrice adjointe



## TABLE DES MATIÈRES

➤ Message du président	3
➤ Identification des membres	4
➤ Identification de l'école	5
➤ Effectifs en personnel	6
➤ Les réunions du conseil d'établissement	7 et 8
➤ Des activités stimulantes qui rassemblent	9 et 10
➤ Conclusion	10
➤ Comité de parents	11

## Message du président

C'est la fin de l'année scolaire 2023-2024. Une autre belle année avec toutes ses activités et événements qui vient de s'achever.

C'est sous le signe de la continuité que le conseil d'établissement de La Frontalière a entamée l'année, avec un seul nouveau membre parent et deux nouvelles représentantes des élèves. Afin d'offrir la plus belle année possible à nos élèves, le conseil d'établissement a été consulté sur de nombreux sujets. C'est avec la réussite et le bien-être des élèves en tête que chacune de nos décisions ont été prises.

Évidemment, sans l'apport et l'engagement des membres du personnel de l'école, tout ça n'aurait pas été possible. Pour cela, nous vous remercions de tout cœur. On ne vous le dit pas assez souvent, mais vous faites tous une différence dans la vie de nos jeunes.

Je tiens également à souligner les efforts du conseil des élèves, qui a su, tout au long de l'année, concocter des activités variées et originales, représenter les intérêts des leurs et veiller au bien-être de leurs pairs. Mention particulière à Mesdames Naïma-Sahar Sabri-Gagnon et Béatrice Poulin qui ont été présidente et vice-présidente du conseil des élèves et qui ont représenté les élèves au conseil d'établissement cette année. Elles ont effectué un travail remarquable!

En terminant, nous tenons à souhaiter une belle retraite à monsieur Yannick Roberge, qui a débuté sa carrière à titre d'enseignant dans notre belle école et qui la termine ici-même après quelques années à la direction de l'école.

C'est avec fierté que nous vous présentons donc les belles réalisations et réussites de l'année 2023-2024 à La Frontalière.

François Lessard

Président

## Identification des membres...

Selon l'article 43, le Centre de services scolaire a déterminé, après consultation de chaque groupe intéressé, que le nombre de représentants des parents et des membres du personnel de l'école serait établi à cinq membres de chaque groupe avec droit de vote et un membre de la communauté sans droit de vote. De plus, deux élèves du 2<sup>e</sup> cycle élus par les élèves de l'école nommés par le conseil des élèves siègent au conseil d'établissement;

### Les membres représentant les parents sont :

- ✓ François Lessard (président)
- ✓ Karo Madore (vice-présidente)
- ✓ Hélène Gagnon
- ✓ Pierre-Luc Lussier
- ✓ Lisa Veilleux

### Les membres représentant les élèves sont :

- ✓ Naïma-Sahar Sabri-Gagnon (présidente du conseil des élèves)
- ✓ Béatrice Poulin (Vice-présidente du conseil des élèves)

### Les membres représentant les enseignants sont :

- ✓ Nadia Gagnon
- ✓ Claudia Marchand

### Les membres représentant le personnel de soutien et professionnel sont :

- ✓ Kassandra Côté Charest (secrétaire)
- ✓ Sylvain Véronneau

### Les membres représentant la communauté sont :

- ✓ Vanessa Munoz (Centre jeunesse emploi)
- ✓ Alexandre Martineau (Maison des jeunes)

### Direction de l'école :

- ✓ Yannick Roberge

## Identification de l'école

Nom de l'école : École secondaire La Frontalière

Nom de la direction : Yannick Roberge

EFFECTIFS SCOLAIRES AU 17 JUIN 2023 :

CLASSIFICATION	TOTALE
G-1	148
G-2	148
G-3	111
G-4	126
G-5	91
Adaptation scolaire	72
PEP	40
Scolarisation à domicile	1
<b>TOTAL</b>	<b>737</b>

## COMPARATIF À L'ANNÉE DERNIÈRE

EFFECTIFS SCOLAIRES AU 30 SEPTEMBRE 2022 :

CLASSIFICATION	TOTALE
G-1	159
G-2	121
G-3	147
G-4	101
G-5	112
Adaptation scolaire	59
PEP	35
Scolarisation à domicile	7
<b>TOTAL</b>	<b>763</b>

## Effectifs en personnel

NOMBRE	CLASSE D'EMPLOI
1	Directeur
2	Direction adjointe
0	Gestionnaire en administration d'établissement
61	Enseignants et enseignantes
1	Psychoéducatrice
1	Animateur à la vie spirituelle et à l'engagement communautaire
1	Travailleuse sociale
1	Infirmière
1	Conseillère en orientation scolaire
1	Animateur à la vie étudiante
2	Responsables de l'encadrement disciplinaire
1	Responsable des absences
11	Technicien(ne)s en éducation spécialisée
2	Préposée aux élèves handicapés
1	Technicien en documentation
1	Technicien en audiovisuel
1	Technicienne en organisation scolaire
2	Techniciennes en travaux pratiques
1	Secrétaire de gestion
1	Secrétaire
1	Agente de bureau
1	Cheffe cuisinière
1	Cuisinière
9	Aide-générale de cuisine
1	Concierge classe 1
0	Ouvrier certifié d'entretien
6	Ouvriers d'entretien
13	Surveillants d'élèves
1	Apparitrice aux sports

## Les réunions du conseil d'établissement

En 2023 – 2024, le CÉ a tenu 5 séances (**25 octobre, 17 janvier, 27 mars, 15 mai et 19 juin**). Les séances sont publiques et elles se tiennent à la salle de conférence de l'école à compter de 18 h 00.

Les discussions des membres du conseil d'établissement ont porté sur différents sujets qui pouvaient, dans certains cas, être par la suite approuvés ou adoptés. Aussi, certains points ont été apportés à titre de consultation pour le Centre de services scolaire et plusieurs autres ont été traités comme informations de tout acabit. Vous retrouverez dans les lignes suivantes une liste des principaux sujets discutés lors des 5 rencontres du conseil d'établissement.

### POINTS D'APPROBATION :

- Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école;
- Changement au régime pédagogique (calendrier des étapes, rencontres de parents et remises de bulletins);
- Temps alloué à chaque matière (grille-matières 2024-2025);
- Modification de l'horaire 2024-2025;
- Budget du conseil d'établissement 2023-2024;
- Code de vie 2023-2024;
- Service de cafétéria (coût des repas)
- Grille-matière / Temps prescrit
- Matériel didactique et frais chargés aux parents;
- Fournitures scolaires;

### POINTS D'ADOPTION :

- Règles de régie interne du conseil d'établissement;
- Calendrier des rencontres;
- Budget de fonctionnement du conseil d'établissement;
- « Plan de lutte contre l'intimidation et la violence » (évaluation des résultats, adoption du plan et état de situation);
- Programmation des activités éducatives et sorties nécessitant un changement aux heures régulières ou un déplacement hors du terrain de l'école.
- Mesures dédiées et protégées 2024-2025;
- Budget annuel 2023-2024;
- Rapport annuel du CÉ.

**POINTS DE CONSULTATION :**

- Acte d'établissement 2023-2024;
- Demandes d'investissements 2024-2025;
- Profil de compétence et critères de sélection de la direction d'établissement
- Grille-horaire 2024-2025.

**POINTS D'INFORMATION :**

- Projet éducatif (présentation, suivi et bilan);
- Règles relatives aux critères d'inscription des élèves;
- Consultation obligatoire auprès des élèves/Sondage intimidation-violence;
- Services aux élèves;
- Journée de la persévérance;
- PEVR et projet éducatif;
- Suivi du budget annuel de l'école (2023-2024);
- Clientèle scolaire 2024-2025;
- Tutorat;
- Sondage concernant le bien-être, la violence et l'intimidation;
- Budget annuel de l'école;
- Organisation scolaire 2022-2023;
- Classes extérieures;
- Grille-horaire;
- Rapport annuel du CÉ;
- Sécurité extérieure au secteur des sports (stationnement).
- Rapports des représentants des élèves;
- Rapports des représentants du personnel;
- Rapports des représentants du comité de parents;
- Rapports du représentant de la communauté.

## Des activités stimulantes qui rassemblent

### AOÛT :

- ↳ Fête de la rentrée scolaire

### SEPTEMBRE :

- ↳ Inscriptions aux activités parascolaires (+ plus de 50 activités offertes)
- ↳ Camp conseil des élèves

### OCTOBRE :

- ↳ Journée thématique Little white lies
- ↳ Activités de la journée d'Halloween
- ↳ Visite au CÉGEP par les élèves du 5<sup>e</sup> secondaire
- ↳ Portes ouvertes aux élèves de 6<sup>e</sup> année

### NOVEMBRE :

- ↳ Photos des finissants
- ↳ Journée thématique style Costco

### DÉCEMBRE :

- ↳ Salon de la carrière
- ↳ Participation à la Grande Guignolée
- ↳ Journée thématique pyjama
- ↳ Activités de Noël et habillé chic

### JANVIER

- ↳ Sorties de sports de glisse à Owl's Head
- ↳ Journée thématique touriste

### FÉVRIER

- ↳ Journée St-Valentin et conférence pour tous les élèves p.4
- ↳ Sortie douance 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> secondaire (anglais intensif)
- ↳ Sorties de sports de glisse à Sutton

### MARS

- ↳ Sorties sport de glisse à Bromont et Owl's Head
- ↳ Sortie au pavillon des arts et de la culture
- ↳ Journée thématique membre du personnel vs élèves
- ↳ Soirée artistique
- ↳ Journée thématique québécoise

## AVRIL

- ↳ Sorties de sports de glisse à Owl's Head
- ↳ Journée thématique couleur vêtement
- ↳ Semaine des sciences et conférence
- ↳ Voyage à New York 5<sup>e</sup> secondaire
- ↳ Portes ouvertes du Crifa

## MAI

- ↳ Journée thématique festival
- ↳ Voyage Toronto 2<sup>e</sup> secondaire
- ↳ Exposition coup de cœur
- ↳ Déjeuner des finissants
- ↳ Cabale électorale
- ↳ Gala des activités
- ↳ Olympiades canadiennes de la Formation professionnelle à Québec

## JUIN

- ↳ Sortie de fin d'année
- ↳ Courses annuelles
- ↳ Gala méritas
- ↳ Bal des finissants
- ↳ Voyage en Italie

## D'autres activités

Bien sûr, notre école a offert des activités culturelles et sportives tout au long de l'année. Nous vous invitons à consulter notre site internet <http://lafrontaliere.cshc.qc.ca/> qui présente des résumés et des photos sur les diverses activités proposées aux élèves.

Nous pensons que toute cette animation vise à garder un milieu de vie stimulant, enrichissant, mais surtout motivant afin de soutenir la persévérance scolaire de nos élèves.

## Conclusion

Par la réalisation de toutes les activités en 2023 - 2024, les membres du CE sont fiers de représenter une école où chaque élève peut trouver sa place!

## COMITÉ DE PARENTS

### Qu'est-ce que le comité de parents ?

Le comité de parent représente vos intérêts du Centre de services scolaire.

C'est un comité consultatif du Centre de services scolaire. Chaque école du territoire du Centre de services scolaire est représentée par un délégué qui est élu par les parents siégeant sur le Conseil d'Établissement. Un représentant du Comité consultatif sur l'adaptation scolaire (CCAS) siège également au sein de ce comité. Le délégué de parent de chaque école représente les parents de son école. Ce représentant est le lien légal entre les parents de l'école et le Centre de services scolaire. Le représentant de parent agit comment un agent pour les besoins de l'école jusqu'à l'échelon du Centre de services scolaire.

### Comment puis-je devenir un délégué au sein du comité des parents ?

La première étape est de vous faire élire comme membre parent du conseil d'établissement de l'école que votre enfant fréquente au Centre de services scolaires. Les membres parents sont élus à une assemblée générale convoquée chaque automne – avant la fin de septembre – par le directeur d'école. Une fois élu, vous pouvez être élu ou nommé par la même assemblée générale comme représentant de parent auprès du comité de parent. Et vous avez le privilège d'assister au Congrès annuel de la Fédération des Comités de Parents gratuitement à travers lequel vous allez chercher de multiples outils et informations pour vous aider dans votre rôle de parents, une valeur de près de 500\$.

### Puis-je assister aux réunions ?

Les réunions sont ouvertes au public. Si vous voulez vous adresser au comité de parent, vous devez faire inscrire votre nom à l'ordre du jour, dans la période de questions. Informez le président du comité de parent avant la réunion.

### Combien de temps devrai-je consacrer à mes fonctions si je deviens délégué(e) ?

En plus des réunions régulières de votre conseil d'établissement, il y a les réunions mensuelles du comité de parent ; il y en a habituellement huit par année scolaire. Si vous décidez de représenter le comité de parent au sein d'un comité permanent du Centre de services scolaire, vous pourrez assister à une réunion de plus par mois. Il y a aussi le temps requis pour créer, rédiger et remettre vos rapports au conseil d'établissement et au comité de parent. Le mandat est d'une durée d'un an. Les réunions se tiennent habituellement à East Angus de 19 h à 21 h et sont accessibles par vidéoconférence.

## Quels sujets sont abordés aux réunions du comité de parent ?

- Le calendrier scolaire;
- La qualité de l'air dans les écoles;
- Le comportement des élèves;
- L'exploitation des garderies dans les écoles;
- La sécurité des cours de récréation des écoles;
- La distribution des fonds du MEQ;
- La division, l'annexion ou la réunion du territoire du Centre de services scolaire;
- Le plan triennal de répartition et de destination des immeubles du Centre de services scolaire, la liste des écoles et les actes d'établissement;
- La politique de maintien ou de fermeture d'une école;
- La répartition des services éducatifs entre les écoles;
- Les critères d'inscription des élèves dans les écoles déterminées par le Centre de services scolaire;
- L'affectation d'une école aux fins d'un projet particulier, en application de l'article 240, et les critères d'inscription des élèves dans cette école;
- Les règles de passage de l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire ou du premier au second cycle du secondaire;
- Les objectifs et les principes de répartition des subventions, du produit de la taxe scolaire et des autres revenus entre les établissements et les critères afférents à ces objectifs et principes, ainsi que les objectifs, les principes et les critères qui ont servi à déterminer le montant que le Centre de services scolaire retient pour ses besoins et ceux de ses comités;
- Les activités de formation destinées aux parents par le Centre de services scolaire.

## Comment faire en sorte qu'une question qui me préoccupe soit ajoutée à l'ordre du jour du comité de parent ?

Votre personne-ressource est le représentant du comité de parent qui siège au sein du conseil d'établissement de votre école. Elle peut demander au président du comité de parent de faire ajouter votre point à l'ordre du jour.

Pour l'année 2023-2024, les personnes déléguées au comité de parents pour l'école La Frontalière étaient François Lessard et Karo Madore (substitut). Ils ont pu assister aux réunions du comité de parent et faire un compte-rendu au Conseil d'établissement.

Visitez le site internet du Centre de service scolaire au [www.csshc.gouv.qc.ca](http://www.csshc.gouv.qc.ca) et cliquez dans l'onglet « Parent » pour d'autres informations.